

Seminaire ESU 2014 Revenu de base inconditionnel
travail de texte productivite artistique

Ilya Braun Revenu de base au lieu de droit d'auteur
Intervention Werner Rätz (citations p.161-167)

Avec l'augmentation de la productivite du travail, la production purement materielle de la richesse collective devient toujours plus simple. Necessitant de moins en moins de temps de travail humain. Le produit concret cachent ainsi les conditions de production de trois manieres:

*la part du travail n'y est plus visible

*la remuneration des produisantEs ne correspond en aucune maniere a leur contribution dans le processus productif

*le prix du produit ne resulte en aucun cas d'un effort moyen statistiquement detemine du travail effectue pour sa production, mais de celui qu'un client sera pret et en mesure de payer:

Il est clair que cette presentation des choses ne s'applique pas pour toutes les marchandises de la meme maniere; pour un simple outil comme un tourne-vis, le temps de production pourra encore etre determinant, mais ce n'est plus si sure en ce qui concerne une chaise et l'argumentation pour le choix d'un smartphone de chez Braun est convaincante: "L'achat aujourd'hui d'un smartphone, ne se fait pas en raison de la fonctionnalite de l'appareil et seulement d'une facon limite pour des raisons de marque, mais plutot pour l'acces aux spheres potentiellement inepuisables de la communication et du reseautage que lui promet la possession d'un tel appareil:"

Il faut developper continuellement des 'innovations' et de 'projets d'affaires', car le produit materiel vendu par les entreprises est en realite virtuel: Cela implique que le travail, quelque soit la facon par laquelle une entreprise se l'approprie; est plus qu'executer des consignes: Pour etre productif; il ne peut se limiter a remplir des taches predefinies, il doit devenir du travail creatif ... La facon de travailler des artistes est devenu le calque du travail post-industriel." L'economie de reseau n'a pas seulement lieu dans le domaine du noyau numerique. Les entreprises proposent des taches sous forme de minijobs pour lesquels on peut deposer sa candidature, comme corriger un texte etc. Le service mecanique-turc d'amazone en est un exemple, une sorte de 'sweatshop numerique'. Les taches sont accomplies en quelques minutes et remunerees avec quelques centimes – a condition que leur resultats seront achetes. Ce n'est pas toujours le cas, car les missions sont souvent affichees publiquement; nombreux sont ceux qui envoient une solution et l'entreprise n'en paye qu'une. La publicite d'Amazon dit: " Vous ne payez que ce que vous utilisez".

Parfois, les entreprises "ne font de contrats de projet qu'avec des collaborateurs free-lance qui, cependant ne jouent qu'un role de coordinateur. Il est un signe de l'economie de reseau que la limite entre le temps libre individuel, la contribution benevole dans le cadre de differentes communautes et le travail professionnel remunere s'estompe."

"Entretemps, la reduction de l'emploi numerique a atteint les classes moyennes. Aujourd'hui deja, les nombreuses taches accomplies traditionnellement par une secretaire sont executees par un logiciel. La traduction automatique sont devenues accessibles et l'ordinateur est en mesure d'ecrire de petits rapports sur des matchs de foot. Il restent des prestations de service mal payees, de la fabrication de pizzas aux livreurs en passant par la garde des enfants."

On a envie d'ajouter: les ordinateurs savent meme conduire.

Seminaire ESU 2014 revenu de base inconditionnel
travail sur le texte: de nouveaux rapports de travail

Institut pour la Modernite solidaire
3e rapport intermediaire 2013

Ou est-ce que nous mene le nouveau decloisonnement des rapports de travail et comment y repondre par une nouvelle maniere, d'un cote en cloisonnent le temps de travail en le valorisant et en le remunerant, et d'autre part, comment tenir compte du decloisonnement actuel? N'y aurait-il pas la possibilite d'un decouplage entre temps de travail et revenu? Il interviendrait ou, et comment imaginer une organisation et une distribution du temps de travail au dela de l'argent et du revenu? Quel sera le temps de travail reellement necessaire pour la collectivite, quel travail est superflu, lequel est destructif, et quel travail pourrait se faire quasiment hors du temps? Ou y aurait il une marge pour une nouvelle ou une re-organisation du temps de travail et comment le temps de travail autrefois necessaire pourra etre transforme en temps disponible et libere? Dans ce contexte, comment venir a bout du temps et du volume de travail et de la remuneration? Quelles sont les conditions materielles et immaterielles pour renforcer et assurer l'autonomie individuelle?

-S'agit-il de trouver de nouveaux rapports de representation et de regulation pour l'emploi, et de les adapter a la situation de sa flexibilisation et deregulation, son individualisation et multiplication, une adaptation solidaire dans le but de repondre d'une facon productif a la precarite et confusion generale et de la resoudre en la devancant (de nouvelles formes des organisation et autorisation syndicales, des nouveaux reglementations legales pour les contrats et les conditions de travail, de nouvelles formes de la protection et de l'assurance sociale etc.)

- Ou alors, s'agit-il de tirer quasiment un trait sous ses rapports de travail professionnel multiples, individualises, flexibilises, et peut-etre graves dans le marbre par de reglements et garanties inconditionnels et universels (revenu de base inconditionnel, service civique, droits citoyens universels, assurance citoyenne, biens communs, libre acces et participation illimitee a toutes les ressources culturelles, biologiques et immaterielles, informations et moyens de communication comprises)?

- Tout cela ne vise plus directement la regulation des conditions de travail, mais plutot l'assurance de base et la garantie de ses conditions de reproduction. A leur tour, de telles assurances de base universelles et garanties fonctionnent selon le principe des communs: collectivisation des conditions publiques pour la reproduction individuelle et societale (et meme pour la productivite de la force de travail) via l'acces libre et la participation universelle. Ils cherchent une troisieme voie au dela de l'etat et du marchem et visent en outre une rupture des liens directs et individuels du travail professionnel d'un cote et du revenu/protection sociale de l'autre.

Seminaire ESU 2014 revenu de base inconditionnel
Travail sur le texte: productivite et revenu

Werner Rätz, Hardy Krampertz, revenu de base d'ou, pourquoi, vers ou? Neu-Ulm, 2011, p.53

Une orientation dans notre société rarement mise en question dit: "Celui qui travaille doit avoir plus (d'argent) que celui qui ne travaille pas!" La première évidence qui saute aux yeux est celle que cette phrase ne s'applique qu'aux personnes sans patrimoine. Celui qui retire son revenu de ses possessions et qui n'est pas obligé de se plier à un travail professionnel, n'en est pas concerné. Que ces personnes aient un revenu plus haut que les travailleurs et travailleuses, n'est pas considéré comme injuste. Deuxième fait remarquable, est celui de certaines activités qui sont tantôt rémunérées et dans d'autres situations ne sont pas payées, l'éducation des enfants par exemple, ou alors, faire la cuisine ou le ménage. En regardant de plus près, on trouve que la plupart du temps, si ces tâches ne sont pas rémunérées, elles sont accomplies par les femmes. Le désavantage à leur égard n'est plus objet d'un sentiment général d'injustice que l'avantage tiré d'un revenu issu du patrimoine;

Les contre-arguments contre un revenu de base inconditionnel apparaissant reposer sur des raisons de justice proviennent surtout de trois groupes de la population ayant eux-mêmes de positions différentes dans des systèmes injustes: se prononcent contre un revenu de base surtout des personnes dont le revenu ne provient pas d'un travail professionnel, à savoir des propriétaires de fortunes et des entrepreneurs, mais aussi des personnes avec un revenu de travail très haut et très bas. Alors que des réflexions en matière de justice pourraient conduire à des résultats très différents si elles prenaient en considération certaines réalités sociales. D'un côté, cela fait belle lurette qu'une grande part de la richesse d'une société consiste en des éléments que nous ne nous sommes créés nous-mêmes: des procédés, savoirs, technologies, nous les devons en grande partie à ceux qui nous ont précédés. Nous batissons sur les épaules des ancêtres. Il n'y a pas d'argument valable pour prouver que ceux et celles qui aujourd'hui disposent par hasard d'un emploi ou d'une fortune auraient un privilège spécial concernant cet héritage. De toute évidence, cette richesse appartient à toute la société et devrait être distribuée équitablement parmi ses membres.

De l'autre côté, les revenus réels des personnes sont totalement indépendants de la dimension qu'a leur part dans les activités collectivement nécessaires et utiles. Productivité n'est pas la même chose qu'un travail professionnel, beaucoup de travail payé est improductif, inutile, voire néfaste, alors que de nombreuses activités non payées sont indispensables. Des travailleurs et travailleuses extrêmement productifs ne gagnent souvent que très peu, d'autres reçoivent de hauts salaires issus de la redistribution de richesses qu'ils n'ont pas créés. En règle générale, il n'est pas possible de déterminer la part personnelle de tout un chacun à la production de la richesse collective. Face à ce constat, le revenu de base crée une certaine compensation.